

**Régie du bâtiment du Québec**

---

---

**Étude des crédits**

**2019-2020**

---

---

**Demande de renseignements particuliers  
du Troisième groupe d'opposition**

---

---



**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**Demandes de renseignements particuliers**  
**du Troisième groupe d'opposition**

#	TABLE DES MATIÈRES
219.	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes reçues par la RBQ.
220.	Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2019-2020.
221.	Nombre d'inspecteurs, de visites d'inspection, d'heures d'inspection, d'avis de correction et volume de dossiers par inspecteur depuis cinq ans, par année financière.
222.	Liste des dépenses de fonctionnement, par année, depuis 10 ans.
223.	Depuis cinq ans, par année financière, formation et domaine d'expertise des inspecteurs à l'emploi de la RBQ.
224.	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de poursuites pénales et la valeur des amendes reçues au cours des trois dernières années; ventilation par infraction.
225.	Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation du nombre de suspensions, d'annulations et de refus de renouvellement de licence effectués dans le cadre de mandats de la RBQ.
226.	Rapports d'activité des directions régionales pour la dernière année disponible.
227.	Tout rapport, document ou toute étude qui fait état de la formation donnée aux inspecteurs de la RBQ depuis cinq ans, par année financière.
228.	Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'encadrement de la profession d'inspecteur en bâtiment par le RBQ. Liste des rencontres et des consultations.
229.	État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de transformation.
230.	État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de refroidissement.
231.	Nombre d'inspections effectuées sur les tours de refroidissement depuis cinq ans, par année financière. Indiquer tous les coûts associés.
232.	Tout rapport, document ou toute étude concernant la garantie des maisons neuves de l'APCHQ.
233.	État de situation concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976.

**Régie du bâtiment du Québec**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**Demandes de renseignements particuliers**  
**du Troisième groupe d'opposition**

#	TABLE DES MATIÈRES
234.	Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information depuis dix ans : <ul style="list-style-type: none"><li>a. Évolution des coûts pour chacun des dossiers;</li><li>b. Nombre de consultants externes et coûts associés;</li><li>c. Indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et fournir les prévisions pour 2019-2020), pour l'informatique et les technologies de l'information;</li><li>d. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).</li></ul>
235.	Depuis dix ans, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer : <ul style="list-style-type: none"><li>a. la nature ou l'objet du contrat;</li><li>b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre);</li><li>c. une copie du contrat;</li><li>d. une copie du résultat;</li><li>e. le coût du contrat.</li></ul>
236.	Coût total de la diminution des cotisations pour le Fonds de services de santé (FSS) prévue dans le budget 2019-2020 pour les secteurs des services et de la construction en prévision de l'année 2019-2020. Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections concernant l'impact de cette diminution jusqu'en 2022.
237.	Ventilation du nouveau crédit d'impôt pour la formation des travailleurs dans les PME dans le budget 2019-2020.

*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-219**

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes reçues par la RBQ.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019**

<b>Nombre de plaintes reçues à la RBQ</b>	<b>2018-2019 jusqu'au 28 février 2019</b>
Nombre de plaintes reçues	3 896

<b>Plaintes reçues par le Commissaire à la qualité des services à la clientèle</b>	<b>2018-2019 jusqu'au 28 février 2019</b>
Nombre de plaintes reçues	218



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-220**

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2019-2020.

**Répartition du personnel par catégorie d'emploi et par territoire habituel de travail :**

Régions administratives	Régulier				
	Cadres	Prof.	Tech.	Soutien	Total
01. Bas-Saint-Laurent		1	6	1	<b>8</b>
02. Saguenay—Lac-Saint-Jean			6	1	<b>7</b>
03. Capitale-Nationale	14	55	39	10	<b>118</b>
04. Mauricie		1	5	2	<b>8</b>
05. Estrie	1	1	4		<b>6</b>
06. Montréal	15	77	68	43	<b>203</b>
07. Outaouais		1	6		<b>7</b>
08. Abitibi-Témiscamingue				1	<b>1</b>
13. Laval	2	3	39	7	<b>51</b>
16. Montérégie	3	1	28	3	<b>35</b>

Régions administratives	Occasionnel				TOTAL RBQ
	Prof.	Tech.	Soutien	Total	
01. Bas-Saint-Laurent					<b>8</b>
02. Saguenay—Lac-Saint-Jean					<b>7</b>
03. Capitale-Nationale	3	3	5	<b>11</b>	<b>129</b>
04. Mauricie					<b>8</b>
05. Estrie					<b>6</b>
06. Montréal	7	12	21	<b>40</b>	<b>243</b>
07. Outaouais					<b>7</b>
08. Abitibi-Témiscamingue					<b>1</b>
13. Laval		1	3	<b>4</b>	<b>55</b>
16. Montérégie					<b>35</b>

Source : Données extraites du SAGIP à la paie 24 du 28 février 2019 (effectifs en lien d'emploi au 27 février 2019).



# Régie du bâtiment du Québec

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

#### RP3-221

Nombre d'inspecteurs, de visites d'inspection, d'heures d'inspection, d'avis de correction et volume de dossiers par inspecteur pour 2018-2019.

#### Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019

	<b>2018-2019 (jusqu'au 28 février 2019)</b>
Nombre d'inspecteurs en poste <sup>1</sup>	124
Activités de surveillance effectuées <sup>2</sup> :	
Nombre de dossiers finalisés durant la période	15 663
• Avec intervention	13 787
• Sans intervention <sup>3</sup>	1 876
Nombre d'avis de correction émis	6 231
Nombre de déplacements effectués (initial et contre-visite)	16 994
Nombre moyen de dossiers finalisés par inspecteur <sup>4</sup>	143
Nombre moyen de visites par inspecteur <sup>4</sup>	155

Note : Le nombre d'heures d'inspection n'est pas disponible.

<sup>1</sup> Nombre comprenant les inspecteurs (110 en 2018-2019) et les inspecteurs principaux (14 en 2018-2019).

<sup>2</sup> L'approche de surveillance, qui était en application avant 2016, a évolué afin de mieux tirer profit de la gestion intégrée des risques. La responsabilisation des intervenants est au cœur de cette façon de faire, jumelée à la gestion des risques ainsi qu'à l'application de moyens coercitifs existants. L'objectif est de cibler les lieux d'inspection comportant le plus de risques et l'atteinte de la conformité des sites et installations dans les meilleurs délais. De plus, la RBQ a réalisé des activités d'information et de sensibilisation lors de congrès, dans des publications, sur son site Internet, etc.

<sup>3</sup> Un dossier finalisé sans intervention signifie qu'il n'y a pas eu d'inspection technique mais plutôt une validation d'obligation administrative à l'aide de documents pertinents (Ex. Renouvellement de permis en équipement pétrolier).

<sup>4</sup> La moyenne par inspecteur de l'année 2018-2019 est calculée en utilisant le nombre d'inspecteurs en poste et excluant les inspecteurs principaux.



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-222**

Liste des dépenses de fonctionnement, par année, depuis 10 ans.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019**

**Dépenses de fonctionnement :**

Traitement et avantages sociaux	34 229 771 \$
Transport et communication	1 824 793 \$
Services professionnels et techniques	11 934 918 \$
Loyers	3 810 367 \$
Fournitures et approvisionnement	207 191 \$
Intérêts sur les dettes	223 547 \$
Amortissement des immobilisations	2 274 138 \$
Créances douteuses	0 \$



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

**RP3-223**

Depuis cinq ans, par année financière, formation et domaine d'expertise des inspecteurs à l'emploi de la RBQ.

1- Formation de base requise :

- diplôme d'études collégiales (DEC) avec spécialisation en technologie de la mécanique du bâtiment, en technologie du bâtiment, en techniques de génie mécanique, en techniques du génie électrique, en électrotechnique, en technologie du génie industriel, en technologie de l'architecture ou dans une autre spécialisation pertinente;

OU

- attestation d'études pertinentes dont l'équivalence a été reconnue par l'autorité compétente;

OU

- nombre d'années d'expérience reconnue dans leur domaine.

2- Domaines d'expertise sous la responsabilité de la RBQ :

- bâtiment
- électricité
- plomberie
- gaz
- équipements pétroliers
- installations sous pression
- ascenseurs et autres appareils élévateurs
- remontées mécaniques
- jeux et manèges
- lieux de baignade



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-224

Nombre de poursuites pénales et la valeur des amendes reçues pour 2018-2019, ventilation par infraction<sup>1</sup>.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019**

Statistiques relatives aux poursuites pénales au 28 février 2019 :

<b>Nombre de poursuites pénales<sup>2</sup></b>	<b>2018-2019</b>
Inspections	824
Enquêtes	470

Statistiques selon la nature des infractions des dossiers transmis au Bureau des infractions et des amendes (BIA) :

<b>Nature des infractions</b>	<b>2018-2019</b>
Non-conformités au Code de sécurité	617
Non-conformités au Code de construction	206
Non-conformités en lien avec la Loi sur le bâtiment	1
Travail sans licence – entrepreneur	285
Travail sans licence – constructeur-propriétaire	17
Travail sans la catégorie ou sous-catégorie de licence	50
Utilisation des services d'un sous-traitant non licencié ou sans la licence appropriée	9
Fausses déclarations	52
Cession, location de licence ou utilisation ou utilisation d'une licence sans en être le titulaire	53
Autres	6

Quant aux résultats obtenus par le BIA découlant des enquêtes pénales, le bilan est le suivant :

<b>Résultats obtenus par le BIA (inspections et enquêtes)<sup>3</sup></b>	<b>2018-2019</b>
Nombre de dossiers conclus en cours d'année <sup>4</sup>	2 120
Nombre de condamnations	1 324
Montant des amendes suite aux condamnations	17 413 975 \$

<sup>1</sup> Toutes les données dans cette fiche émanent de compilations réalisées par la RBQ.

<sup>2</sup> Cette donnée correspond au nombre de dossiers transmis au BIA.

<sup>3</sup> Toutes les données de ce tableau émanent d'une compilation faite par la RBQ à partir de données disponibles au Tableau de suivis aux mandants transmis de façon hebdomadaire par le BIA/DPCP.

<sup>4</sup> Cette donnée correspond au nombre de dossiers dont la date de réception de l'avis de jugement du BIA/DPCP est entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 28 février 2019. Comprend tous les types de résultats, soit les acquittements, les condamnations, les refus et les retraits par le DPCP.



# Régie du bâtiment du Québec

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-225

Fournir une ventilation du nombre de suspensions, d'annulations et de refus de renouvellement de licence effectués dans le cadre de mandats de la RBQ pour 2018-2019.

Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019

Nombre de décisions rendues :

Décisions des régisseurs	2018-2019
• Licences suspendues	13
• Licences annulées	22
• Licences refusées	12
• Décisions rendues en révision	10

Abandon, nullité, suspension et autres décisions de la RBQ en lien avec la licence	2018-2019
Abandon de licence à la demande du demandeur	378
Suspension de licence selon l'article 70.2	0
Cessation d'effet de la licence (articles 71, 72 et 73)	3 631
• Non-paiement de maintien	3 331
• Faillite d'entreprise	82
• Radiation REQ	20
• Absence de répondant	198
Suspension de licence pour défaut de cautionnement (article 70)	1 181
Annulation de licence à la suite d'une cessation d'accréditation (article 70)	18



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-226**

Rapports d'activité des directions régionales pour la dernière année disponible.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019**

**1. Nombre total d'interventions dans les régions administratives**

<b>Région</b>	<b>Visites d'inspection</b>
Abitibi-Témiscamingue	125
Bas-St-Laurent	211
Capitale-Nationale	1 584
Centre-du-Québec	365
Chaudière-Appalaches	813
Côte-Nord	52
Estrie	1 244
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24
Lanaudière	1 057
Laurentides	1 265
Laval	751
Mauricie	396
Montérégie	3 151
Montréal	4 199
Nord-du-Québec	16
Outaouais	359
Saguenay-Lac-St-Jean	354

**2. Nombre total d'interventions au Bureau d'expertise et d'homologation en équipements sous pression (ESP)**

<b>Bureau d'expertise et d'homologation en équipements sous pression</b>	<b>2018-2019</b>
Plans de fabrication acceptés	1 107
Approbation de Programme de contrôle qualité (PCQ)	
Fabricants	46
Réparateurs	21
Installateurs	11
Délivrance de certificats d'approbation de construction (voir note)	
▪ pour des ÉSP construits au Québec	NIL
▪ pour des ÉSP construits hors Québec	NIL
Déclaration de conformité pour des ÉSP fabriqués au Québec	3 683

**Note**

Ces certificats ne sont plus délivrés puisque cette formalité administrative a été retirée des exigences réglementaires avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les installations sous pression le 1<sup>er</sup> avril 2018. L'inspection de fabrication demeure et la conformité des équipements est toujours signée par l'inspecteur, mais ceux-ci ne sont pas saisis dans GIC.

# Régie du bâtiment du Québec

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-227

Tout rapport, document ou toute étude qui fait état de la formation donnée aux inspecteurs de la RBQ depuis cinq ans, par année financière.

#### Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019

Formations aux inspecteurs :

Date	Titre	Nombre de jours	Nombre de participants
2018-04-23	Formation Chapitre I du Code de construction	1	7
2018-04-24	Formation Traitement des non-conformités	3	104
2018-07-27	Formation Étapes d'un chantier de construction	1	2
2018-10-05	Changement réglementaire en électricité	2	14
2018-10-11	Témoignage à la cour	0,5	93
2018-11-13	Formation technique (AL, BA, EL, GA, PB)	0,5	112
2018-12-04	Formation technique ISP	1	3
A-2018	Utilisation harnais (AL)	0,15	12
2019-02-04	Procédure ITRE	1	22
2018-06-28	Nouvelle norme arc-flash	0,5	3
2019-02-28	Loi et règlement sécurité - bâtiment	1	2
2019-02-28	Loi et règlement sécurité - gaz	2	2
2018-12-05	Formation Sécurité sur chantiers de construction	4	1
2019-01-30	Mise à niveau Sécurité sur chantiers de construction	1	54
2018-11-13	Formation technique	0,5	34
2018-12-04	Formation technique	1	17
2018-12-05	Formation technique	1	16
2018-12-11	Formation doublons	1	10
2019-01-22	Formation PCQ	1	11
2019-01-24	Formation PCQ	1	11
2019-01-25	Formation PCQ	1	11



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-228**

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'encadrement de la profession d'inspecteur en bâtiment par la RBQ. Liste des rencontres et des consultations.

Dans la foulée du dépôt du projet de loi Omnibus n°401 par le MAMOT en juin 2018, la RBQ a amorcé des réflexions de haut niveau concernant l'encadrement de l'inspection en bâtiment.

Des rencontres ont été tenues par la RBQ le 30 mai 2018 avec les associations d'inspecteurs en bâtiment et de protection du consommateur. Ces rencontres ont permis de prendre connaissance des enjeux et attentes du milieu. Ont participé à ces rencontres l'Association des inspecteurs en bâtiment du Québec (AIBQ), l'Association nationale des inspecteurs en bâtiment et experts en bâtiment (ANIEB), l'Association internationale des inspecteurs immobiliers certifiés du Québec (InterNACHI), la Corporation des inspecteurs vérificateurs en qualité de la propriété (CIVQP) et l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC).

Des rencontres ont également été tenues avec l'Organisme d'autorégulation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) le 7 juillet 2018, et avec le Bureau de normalisation du Québec les 9 et 17 mai 2018.

À la demande de la RBQ, une analyse comparative de l'encadrement au Canada a été réalisée par l'École nationale d'administration publique le 1<sup>er</sup> juin 2018. Le rapport met en lumière la forme d'encadrement préconisée par les trois autres provinces qui ont légiféré en la matière (Alberta, Colombie-Britannique et Ontario).

La RBQ a également collaboré avec le MAMOT à la préparation du mémoire et de l'analyse d'impact réglementaire qui a accompagné le projet de loi déposé en juin 2018.

En vue du dépôt d'un nouveau projet de loi Omnibus par le MAMH au printemps 2019, la RBQ a poursuivi ses travaux de réflexion visant l'encadrement de l'inspection en bâtiment. À cet effet, les étapes suivantes ont été franchies :

- Participation à la mise à jour des dispositions du projet de loi, ainsi que du mémoire qui l'accompagne;
- Création de comités de travail internes dans le but d'évaluer différents scénarios d'encadrement possibles (février et mars 2019);
- Dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale le 3 avril 2019 (PL n° 16).

Une rencontre avec le Bureau de normalisation du Québec a eu lieu le 29 mars 2019 et avait pour but de se renseigner sur les paramètres d'élaboration d'une norme de pratique harmonisée.



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-229**

État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de transformation.

La RBQ n'a pas juridiction en matière de tours de transformation. S'il s'agit de tours de refroidissement, voir la question RP3-230.



*Régie du bâtiment du Québec*

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-230**

État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de refroidissement.

Le travail d'implantation du registre est terminé depuis 2014.

En date du 28 février 2019, le registre contient 2 647 installations de tours de refroidissement à l'eau.



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-231**

Nombre d'inspections effectuées sur les tours de refroidissement depuis cinq ans, par année financière. Indiquer tous les coûts associés.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019**

Pendant cette période, 296 interventions concernant les tours de refroidissement ont été réalisées.

Ces interventions n'ont pas engendré de coûts supplémentaires à ceux engendrés dans le cadre des activités régulières de surveillance du respect de la réglementation de la RBQ.



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-232**

Tout rapport, document ou toute étude concernant la garantie des maisons neuves de l'APCHQ.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019**

La RBQ n'a aucun rapport ou étude à déclarer pour la période.



*Régie du bâtiment du Québec*

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-233**

État de situation concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976.

L'analyse des modifications législatives nécessaires (Loi sur le bâtiment) est en cours afin d'habiliter la RBQ à proposer des exigences en accessibilité dans des bâtiments construits avant 1976.



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-234**

Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information depuis 10 ans :

- a. évolution des coûts pour chacun des dossiers;
- b. nombre de consultants externes et coûts associés;
- c. indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et prévisions pour 2019-2020), pour l'informatique et les technologies de l'information.
- d. préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019**

**Dépenses en informatique :**

<b>Postes de dépenses</b>	<b>2018-2019</b>
Achat logiciel et matériel, et services informatiques	367 319 \$
Services professionnels/informatiques	
• Continuité – CSPQ	3 037 620 \$
• Continuité – MTESS	1 808 753 \$
• Continuité – MERN	106 694 \$
• Continuité – R3D	54 984 \$
• Projets	
– Coûts réels et estimés internes (capitalisables) <sup>1</sup>	786 683 \$
– Coûts réels et estimés externes (capitalisables)	133 613 \$
– Coûts réels et estimés internes (fonctionnement) <sup>1</sup>	126 916 \$
– Coûts réels et estimés externes (fonctionnement)	32 078 \$

<sup>1</sup> Les factures du MTESS n'ayant pas été reçues pour la période, la majorité des coûts internes a été estimée.



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-235**

Depuis dix ans, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer:

- a. la nature ou l'objet du contrat;
- b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre);
- c. une copie du contrat;
- d. une copie du résultat;
- e. le coût du contrat.

Veillez-vous référer à la question RG-07.



*Régie du bâtiment du Québec*

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-236**

Coût total de la diminution des cotisations pour le Fonds de services de santé (FSS) prévue dans le budget 2019-2020 pour les secteurs des services et de la construction en prévision de l'année 2019-2020. Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections concernant l'impact de cette diminution jusqu'en 2022.

Cette question ne relève pas de la RBQ.



*Régie du bâtiment du Québec*  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP3-237**

Ventilation du nouveau crédit d'impôt pour la formation des travailleurs dans les PME dans le budget 2019-2020.

Cette question ne relève pas de la RBQ.

